

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 31 (1985)

Heft: 10

Artikel: Protection du paysage et tourisme : les limites de la croissance

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les limites de la croissance

Le tourisme occupe le troisième rang des statistiques du secteur d'exportation suisse. Il profite, sans doute, de notre fameux paysage. Mais est-ce toujours à son avantage?

Hans Weiss, Directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, trace un bilan de la situation actuelle.

A l'instar de la haute conjoncture qui s'est manifestée après la dernière guerre, le tourisme s'est aussi développé d'une manière inouïe.

En apparence, cette croissance s'est révélée par un développement de la construction, développement dépassant même quelquefois celui des villes (toutes proportions gardées). Ainsi, de nombreuses stations touristiques traditionnelles, de nombreux villages paysans montagnards se transformèrent à en devenir méconnaissables.

Entre 1951 et 1967, on construisit en Suisse 44 installations véhiculant les touristes à une altitude supérieure à 2500 m. Au cours de cette même période, on accorda 50 fois plus d'autorisations pour des transports par câble que dans la première moitié du siècle. Aujourd'hui, le nombre des télécabines, télésièges, téléphériques et téléskis avoisine 1600. Mises bout à bout, ces installations pourraient couvrir la distance Zurich-Istanbul.

Conséquences sous-estimées

Alors qu'apparurent, vers 1970, les premiers signes d'une certaine saturation, la plupart des stations touristiques s'empêtraient déjà à lutter contre les conséquences d'un développement qu'elles-mêmes avaient favorisé.

On cherchait alors à gagner du temps par toutes sortes de mesures, telles des interdictions provisoires de construire, et à repousser la création de bases juridiques dont le manque, aujourd'hui, se fait sentir brutalement.

Certes, considéré sous un angle

historique, cet essor touristique marque le passage d'un tourisme autrefois privilège d'une certaine classe à un tourisme devenu bien commun et industrie génératrice d'emplois dans le secteur des services de notre civilisation des loisirs.

Et le tourisme a contribué d'une manière décisive à renforcer l'économie des régions menacées par l'émigration et l'abandon. Mais les conséquences sur le plan de la nature et du paysage ont été trop souvent sous-estimées ou volontairement méconnues. On évoquait les avantages du développement; on avait surtout des espoirs démesurés dont on attendait trop.

Seule une infime partie des revenus provenant de la vente de terrains pour des résidences secondaires alla dans la poche des agriculteurs indigènes, le reste étant empoché par des spéculateurs, des entreprises et des sociétés anonymes.

La population indigène n'avait pas le temps de s'adapter aux changements d'une transformation aussi rapide. Ce qui venait du dehors était ou radicalement rejeté, ou imité sans esprit critique. Et finalement, non seulement le temps, mais aussi l'espace manquèrent au maintien des structures et de l'identité des sociétés de la place. Les travaux à exécuter dépassaient souvent la capacité des entreprises locales et on devait les confier à des firmes provenant de l'extérieur. Après le boum de la construction, il ne resta que peu de places fixes de travail. Et si un jeune couple décidait malgré tout de rester au village, il n'y trouvait

aucun logement, soit que tout était loué aux étrangers, soit que le prix du sol était trop élevé pour construire sa propre maison.

Les erreurs de planification se comptent aussi sur le plan de la technique pure. Par exemple, on a équipé des régions pour les sports d'hiver qui se sont révélées, après coup, inaptes au ski de piste. On a «raboté» et aplani la topographie séculaire à coups de grosses machines et d'explosifs détruisant la végétation naturelle; d'immenses surfaces en haute altitude sont ainsi sujettes aux phénomènes d'érosion. Ces blessures ne peuvent que difficilement et très lentement se recouvrir de végétation. Et même lorsque la végétation repousse, la cicatrice et les changements de topographie seront encore visibles durant des générations.

Consommation ou respect de la nature

Aujourd'hui, la construction est en baisse et on constate que le nombre des nuitées touristiques stagne. Il est regrettable qu'on paie aujourd'hui les fautes d'hier, surtout en ce qui concerne les régions marginales peu développées économiquement et les petites entreprises artisanales. Mais c'est aussi la preuve que tous les avertissements prononcés alors étaient justifiés et que l'on a laissé aller trop longtemps le développement sans planification. En d'autres termes, la politique du laisser faire a trop duré.

Il serait grandement illusoire de croire que les problèmes de la protection du paysage puissent se résoudre d'eux-mêmes. Car entre-temps, la puissante industrie des loisirs s'est appliquée avec raffinement à remplir les créneaux de son marché.

Les réclames de bateaux à moteur et de motos utilisent souvent, comme supports, des paysages qui sont nos dernières rives couvertes de roseaux ou nos derniers

chemins de campagne avec arrière-plan de grill-party. Ceci démontre involontairement, mais non moins crûment, la menace qui pèse sur notre paysage si le «retour à la nature» ne reste qu'un slogan pour les produits de consommation et les loisirs.

Mais nous ne voulons pas rester négatifs. Les vacances actives à la ferme, la renaissance de la randonnée et la création d'autres activités de «loisir sans moteur» ne sont certainement pas nées de cet engouement pour la nostalgie. Il est à ajouter que la recherche profonde de ces valeurs négligées, non consommables, ne sera pas dépréciée avant longtemps.

Du côté de l'offre touristique, ça et là, on est devenu conscient de ces problèmes. De plus en plus nombreuses sont les communes qui réduisent leurs zones à bâtir et orientent, d'une manière accrue, leurs plans d'aménagement vers des buts écologiques. L'idée que la Suisse est trop petite pour répondre à la demande en résiden-



(Photo: H. Weiss)

ces secondaires de la moitié de l'Europe gagne du terrain.

De nouveaux dangers

La course entre une croissance quantitative ininterrompue jusqu'à maintenant et la sauvegarde des valeurs irremplaçables de la nature – qui actuellement diminuent sous l'effet de constructions diverses: barrages, industries, routes – n'est pas encore gagnée. Les dégâts à la forêt sont

un signal d'alarme. Personne aujourd'hui ne peut prouver que les dommages causés à nos forêts sont réversibles, même si le niveau de pollution sera bientôt réduit à celui des années soixante. Mais si cette fois, la catastrophe est encore évitée, demain nous ne pourrons plus laisser le tourisme se développer aux frais du paysage, car notre pays se doit d'être encore attractif en l'an 2000 pour ses habitants et pour ses hôtes. ●

Entretien avec Claude Nicollier

Profession: Astronaute

Claude Nicollier sera le premier citoyen suisse dans l'espace. A quand ce baptême? Très probablement, au mois de septembre de l'année prochaine, à bord d'une navette spatiale qui emportera le «Spacelab» (laboratoire spatial habité), dont le programme a été mis au point par l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et la NASA.

Pas très grand, mince, aux yeux d'un profond bleu clair; des yeux «bleu-ciel», une prérogative pour devenir astronaute? «Je ne pense pas» nous répond Claude Nicollier, 41 ans, en souriant. Car il est vraiment sympathique et ouvert: un homme parfaitement comblé par sa profession, dont il aime parler. «C'est une expérience fantastique que j'ai le privilège de vivre en ce moment».

Une profession inhabituelle celle d'astronaute, notamment pour un Suisse. Depuis une année, l'infor-

mation est officielle: il volera à bord d'une navette spatiale au cours de la mission EOM (mission d'observation de l'environnement).

Les premiers pas

Rares sont ceux qui peuvent se vanter d'être astronautes, car ne l'est pas qui veut. Depuis de nombreuses années, Nicollier se prépare à ce vol. Après des études de physique à Lausanne et d'astrophysique à Genève, il devient pilote chez Swissair. Il est également

pilote militaire dans l'armée suisse et vole à bord de «Hunter» et «Tiger», «ce qui a même joué un rôle déterminant pour ma sélection» avoue-t-il. «Je me suis toujours intéressé à l'espace, mais je n'ai jamais imaginé qu'un jour il y aurait des astronautes autres qu'Américains ou Russes. Dès que j'ai su que l'Europe se lançait dans l'aventure, j'ai immédiatement posé ma candidature, bien avant que des candidats soient recherchés.»

Des sélections...

Les sélections, Claude Nicollier en a franchies à plus d'une reprise. Les premières commencent en 1977: chacun des onze pays membres de l'ESA (RFA, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) choisit cinq candidats. Ceux-ci furent en-